

Communiqué de presse du 30 mai 2017

((Embargo: 30.5.2017, 9h30))

Réseau postal du futur

Canton de Neuchâtel: 25 filiales garanties, 14 seront examinées et création d'une dizaine de nouveaux points service

Le développement du réseau postal se poursuit. La Poste mise sur une combinaison de points d'accès physiques et numériques adaptés aux besoins locaux. Elle entend élargir son réseau de manière à proposer plus de 4000 points d'accès dans toute la Suisse d'ici 2020. Après s'être entretenue avec les représentants du canton, la Poste est à présent en mesure de dresser un état des lieux du réseau postal dans le canton de Neuchâtel. Ainsi, le maintien de 25 filiales traditionnelles est garanti au moins jusqu'en 2020. Lors d'une prochaine étape, la Poste poursuivra le développement de son réseau en ajoutant une dizaine de points d'accès supplémentaires et se penchera sur la question de l'avenir des autres filiales traditionnelles en concertation avec les communes.

En octobre 2016, la Poste a présenté sa stratégie pour le réseau postal du futur. Un volet de la stratégie consiste en un dialogue avec les milieux politiques, le monde économique et la population sur les besoins régionaux et l'organisation future du réseau postal. Dans le canton de Neuchâtel, la Poste garantit le maintien de 25 filiales traditionnelles au moins jusqu'en 2020. Parallèlement, la Poste poursuivra le développement de son réseau en ajoutant une dizaine de points d'accès supplémentaires. Ce faisant, elle étudie la configuration optimale de points clientèle commerciale et de points de dépôt et de retrait ainsi que l'emplacement d'automates My Post 24 dans les grandes localités du canton. La Poste poursuivra ou entamera un examen minutieux au cas par cas des 14 filiales traditionnelles dont le maintien à l'avenir n'est pas garanti. Pour l'organisation de son réseau, la Poste recherche toujours, par une combinaison de points d'accès, la meilleure desserte postale pour la région.

Filiales en partenariat avec horaires d'ouverture attractifs

La Poste privilégie la mise en place de filiales en partenariat. Celles-ci présentent l'avantage d'offrir à la clientèle un vaste éventail de services postaux ainsi que des horaires d'ouverture attractifs. Ce format est apprécié et la collaboration avec un partenaire local renforce l'infrastructure du village ou du quartier concerné. De bonnes expériences ont déjà été faites avec cette forme de collaboration dans une dizaine de communes du canton de Neuchâtel. La Poste procédera à cette mise en place dans les quatre prochaines années selon une procédure éprouvée et en dialogue direct avec les communes. Toute fermeture de filiales traditionnelles sans solution de remplacement sera évitée.

Nouvelles prestations

À l'occasion des entretiens avec les cantons, la Poste a pris en compte différentes requêtes concernant le service universel et introduira les premières nouveautés en septembre 2017. Ainsi, elle proposera le versement en espèces sur le pas de la porte dans toutes les localités qui disposent uniquement d'une filiale en partenariat. En outre, la Poste distribuera jusqu'à midi les quotidiens en abonnement dans les régions sans distribution matinale. Par ailleurs, elle proposera aux PME de nouvelles solutions pour le trafic des paiements en espèces ainsi que pour le dépôt et la prise en charge des envois.

Extension à plus de 4000 points d'accès

Les habitudes de la clientèle de la Poste changent: au lieu de se rendre à l'office de poste traditionnel, la clientèle effectue de plus en plus ses opérations postales 24h/24, en déplacement avec le smartphone et à domicile sur l'ordinateur. La Poste réagit à cette évolution en misant de manière croissante sur une combinaison de points d'accès physiques et numériques adaptés aux besoins locaux. Elle entend élargir son réseau à plus de 4000 points d'accès d'ici 2020. En plus des filiales en partenariat, elle met en place des formats comme le service à domicile, les automates My Post 24 et d'autres points de dépôt et de retrait. La Poste table sur un réseau de 800 à 900 offices de poste d'ici 2020. Dans le cadre du développement du réseau, elle met en œuvre des critères régionaux afin que les localités avec une fonction centrale ou les vallées reculées aient toujours un accès direct à la Poste. La Poste entend tout mettre en œuvre pour éviter les licenciements dans le cadre du développement du réseau. Elle assume sa responsabilité sociale et recherche des solutions adaptées pour les personnes concernées. Comme à l'accoutumée, elle s'engage activement dans le dialogue avec les partenaires sociaux.

Renseignements: Isabelle Mouron isabelle.mouron@poste.ch
Communication
Réseau postal Ouest
Tél. +41 58 386 61
82